

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 6-7

Artikel: Grand temps de balayer l'initiative visant à la réduction massive des dépenses de la Suisse!
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Grand temps de balayer l'initiative visant à la réduction massive des dépenses de la Suisse!

■ **Col EMG Dominique Brunner**

Début janvier 1999, le président des Etats-Unis annonçait que son administration allait recommander d'augmenter les crédits alloués à la défense de 100 milliards de dollars pour les six années à venir. Le budget de la défense de l'année fiscale 2000 – du 1^{er} octobre 1999 30 septembre 2000 – croîtrait de 12 milliards de dollars. Il faut savoir que les dépenses militaires des Etats-Unis ont, comme celles de presque tous les pays occidentaux, accusé une diminution spectaculaire dès 1990, en raison de la disparition du Pacte de Varsovie et surtout du démembrement de l'Union soviétique. En termes réels, cette diminution représente un tiers de ce qu'étaient les dépenses d'avant 1990. Dès le milieu de cette décennie, le Congrès est intervenu et a imposé l'augmentation de certains crédits en matière de défense. Maintenant, c'est le gouvernement qui juge les ressources accordées à la défense insuffisantes et qui demande des crédits plus élevés pour l'armement et les prestations sociales en faveur des membres des forces armées.

Appréciation de la situation mondiale

Que s'est-il produit? A la lumière des événements depuis

1990, on a bien dû reconnaître que le déclin de l'autre grande puissance, l'URSS, n'a pas amené à une période de paix. On sait désormais que «l'architecture de paix», que nombre de gens attendaient à la suite de la victoire remportée par la grande coalition mise sur pied pour chasser l'Irak du Koweït, ne s'est pas matérialisée jusqu'ici. On s'est aperçu que l'Inde et le Pakistan sont sur le point de devenir des puissances nucléaires, que d'autres pays poursuivent des efforts dans le même but. On a dû se rendre à l'évidence que le Proche comme le Moyen Orient restent instables et que l'avenir de la Russie – qui demeure une puissance nucléaire non négligeable – est incertain. On a été témoin d'événements guerriers depuis les Balkans jusqu'à l'Asie centrale; on assiste en ce printemps 1999, aux premières opérations militaires de grande envergure et d'une durée prolongée de l'OTAN depuis sa création il y a cinquante ans. Les actes de guerre de la Serbie au Kosovo les avaient rendues inévitables. Sans parler des massacres perpétrés en Afrique qui ont coûté la vie à des centaines de milliers d'êtres humains...

Que se passe-t-il en Suisse?

En Suisse, on a, ces dernières années, adopté une attitude très différente à l'endroit de la

défense. Si, après 1989, il était tout à fait justifié de diminuer les dépenses militaires, la poursuite de cette politique, ces dernières années, est contestable. Déjà les dépenses pour la défense avaient baissé en termes réels de 28 % entre 1990 et 1998, nominalement de 10 %. Les dépenses d'armement avaient diminué de 39 %. On n'a pas, comme aux Etats-Unis et d'autres pays occidentaux, corrigé cette politique; on vient, dans le cadre du «programme de stabilisation», de décider des abattements additionnels de l'ordre de 1100 millions de francs pour la période 1999 à 2001, pas moins de deux budgets annuels! Si le budget de la Confédération est en voie d'être stabilisé, c'est avant tout grâce aux coupes claires opérées dans le budget militaire. Les secteurs qui sont la cause principale des déficits de l'Etat fédéral (le social accuse pour la même période une augmentation de plus de 80 %, les transports ont augmenté de près de 50 %, et il y en a d'autres) continuent de causer des dépenses croissantes.

En procédant ainsi, le Gouvernement et les Chambres ont choisi le chemin du moindre effort. A l'exception des organisations de la milice et de quelques hommes politiques conscients de leurs responsabilités, personne ne s'est insurgé contre cette politique à courte vue. Ces nouvelles réductions



Où irait la Suisse, si l'initiative socialiste était acceptée ?

imposées à la défense sont d'autant plus problématiques qu'elles ne représentent nullement le résultat d'une appréciation objective des besoins en matière de défense. Cette appréciation est en cours et va aboutir à un nouveau rapport sur la politique de sécurité de la Suisse, prévu pour l'été 1999. Sur la base de ce rapport, les missions de l'armée XXI seront définies, ensuite cette armée elle-même sera conçue en détail. C'est au moins ce que la logique commande.

L'initiative socialiste

Le Conseil fédéral a, en revanche, admis qu'après cette saignée, la défense devra pouvoir compter sur des budgets stables. C'est en accord avec cette attitude qu'il s'est clairement prononcé sur une initiative socialiste qui vise à la poursuite du pillage du budget militaire. Dans son message du 1^{er}

mars, il oppose un non catégorique à cette initiative intitulée «Pour la redistribution des dépenses». M. Ogi l'a très justement qualifiée d'irresponsable.

En effet, sans se soucier des économies consenties par la défense depuis 1990, l'initiative exige que les dépenses militaires soient en l'espace de dix ans réduites à 50% du montant de 1987. L'initiative ne prévoit nullement d'économiser ces moyens prélevés sur la défense, mais veut les affecter à une politique «de paix» ainsi qu'à d'autres tâches à définir par le Parlement.

L'initiative est une sorte de réédition d'une d'initiative qui voulait la même chose, mais plus vite, réduction des dépenses en matière de défense en l'espace de cinq ans, qui avait été déclarée non-recevable par les Chambres en 1995.

Cette nouvelle initiative a été déposée fin mars 1997. Ses promoteurs sont les mêmes qui avaient mené campagne pour l'initiative également socialiste «Pour l'interdiction de l'exportation de matériel de guerre», rejetée par le peuple, le 8 juin 1997, à 77.4% des voix et par tous les cantons. Ils n'ont apparemment tiré aucun enseignement de leur cuisante défaite d'il y a tout juste deux ans. Ils agissent comme si les crédits pour la défense n'avaient pas été gravement comprimés depuis des années. Ils ignorent les conflits qui sont en cours ou qui menacent, non seulement dans le monde, mais même en Europe.

Les conséquences de l'initiative sur la sécurité ne les intéressent pas. Personne au monde, outre les Japonais, n'a fixé dans la Constitution un montant maximum des dépenses militaires. Et les Japonais n'ont pas prévu un chiffre absolu, mais un pourcentage du PNB, 1%, ce qui est évidemment bien plus souple! Les Japonais s'y sont d'ailleurs décidés à la suite d'un demi-siècle de guerres d'expansion qu'ils avaient déclenchées.

Il ne s'agit dès maintenant, pas seulement de combattre cette initiative irresponsable, mais de la soumettre bientôt au jugement du peuple et des cantons. Il faut mettre fin à l'incertitude qu'elle fait planer sur l'avenir de notre politique de sécurité, sur l'un de ses instruments essentiels, l'armée.

D. B.